

ATT

AVIS DE VENTE PUBLIQUE.-

*La Cour d'Appel
Mourou*

A la requête de la firme Benatar Bros, établie à Usumbura en vertu d'une ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance du Ruanda-Urundi en date du 25 septembre 1940;

Il sera procédé le dimanche 3 novembre 1940 au bureau du Territoire de Kigali:

à la vente publique
des objets suivants:

- 1° meubles divers (tables, chaises, fauteuils);
- 2° lits, couvertures, draps de lit, matelas etc);

L'Huissier,

J. BRIX



*Amey
R. B.
for Provision
Schimbrindakus
Dany
Ahme
1/2 mai 1940*



AVIS D'ADJUDICATION

1081
28-11-41

Le Président du Conseil des Adjudications fait connaître qu'il sera procédé le 20 décembre 1941, à 10 heures, dans les bureaux de Monsieur le Commissaire Provincial, à l'ouverture des soumissions déposées pour l'entreprise et la fourniture de vivres nécessaires aux divers services du Gouvernement durant le 1er semestre 1942.-

Le Cahier des charges relatif à cette entreprise peut être obtenu au bureau du Service des finances ainsi qu'à la résidence de Kitega et de Kigali.-

Usumbura, le 20 novembre 1941.
Le Chef du Service des Finances
du Ruanda - Urundi, a.i, MOTTRY,



AT Ruhengeri

Territoires du Ruanda-Urundi.
Résidence de l'Urundi.
Territoire de Kitega.

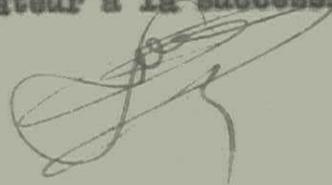
A H

*Rufengeri
à officier*

AVIS AU PUBLIC.

Les personnes qui seraient débitrices ou créditrices de la succession feu Monsieur VAN DEN HAUTE, Paul, Henri, Charles, dont le décès est survenu en territoire de Kitega le 29 septembre 1940, sont priées de se faire connaître au Curateur à la succession, à Kitega, en introduisant toutes pièces justificatives requises. Tous documents devront parvenir au Curateur, soussigné, avant le 10 novembre 1940.

Kitega, le 3 octobre 1940.
L'Administrateur Territorial,
PLAS.M.
Curateur à la succession.



Amak

VF

Amak

A. K.

P. K.

Sabina d'ur. Masus + 20/10 - ATW